

## Trouver un compromis pour satisfaire les intérêts de chacun

En 2011, la valeur à la livraison des thons capturés par le secteur industriel dans les eaux océaniques était de 3 milliards de dollars É.-U.

La vente de licences à des flottilles étrangères les autorisant à pêcher dans les eaux nationales océaniques représente jusqu'à 150 millions de dollars É.-U. de recettes annuelles pour les États et Territoires insulaires océaniques (ÉTIO). De plus, les flottilles locales opérant dans les eaux des ÉTIO contribuent au produit intérieur brut (PIB) de la région pour plus de 300 millions de dollars É.-U.

Parallèlement, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations rurales et urbaines dépendent de petites pêcheries locales ou pêcheries « artisanales »<sup>1</sup>. Or, le risque de conflits d'intérêts entre artisans pêcheurs et industriels ne fait que croître.

### La pêche au thon industrielle fait concurrence à la pêche artisanale

Le total des prises de la pêche thonière industrielle dans le Pacifique tropical a augmenté d'environ 60 % depuis le début des années 90 (figure 1). L'augmentation du nombre de prises a été la plus importante dans les zones économiques exclusives (ZEE) des ÉTIO : le nombre de prises totales réalisées par les pêcheurs professionnels et les artisans pêcheurs dans les ZEE a ainsi augmenté de 150 % par rapport aux captures de 1990 (figure 2).

Dans les ZEE des ÉTIO, une grande partie des thons sont capturés dans des zones relativement proches des côtes des pays, à moins de 100 milles marins de la laisse de basse mer. D'après une étude du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) effectuée dans sept ÉTIO, ces captures représentent entre 5 et 25 % environ des prises industrielles totales. En d'autres termes, les navires industriels pourraient se retrouver en concurrence directe avec les artisans pêcheurs.

### Impact de la pêche thonière industrielle sur les stocks de poissons

Dans les eaux tropicales, les pêcheurs industriels et les artisans pêcheurs peuvent se disputer les mêmes espèces de thon (la bonite et le thon jaune), cibles de prédilection des senseurs. Par ailleurs, l'utilisation de dispositifs de concentration de poissons (DCP) par les flottilles industrielles entraîne accessoirement la capture d'espèces importantes pour les

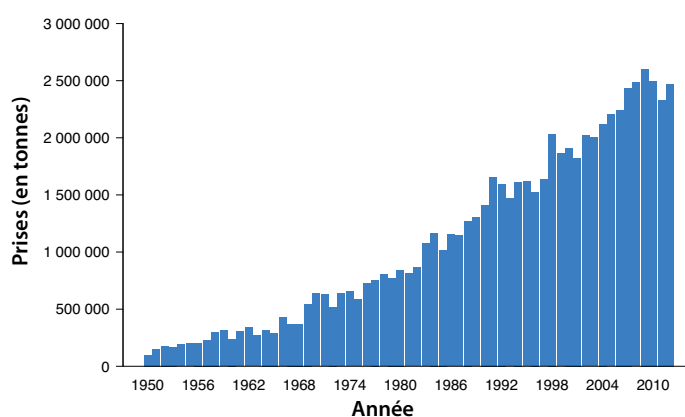


Figure 1. Évolution à long terme des prises de thonidés dans l'océan Pacifique occidental et central (1950–2012).

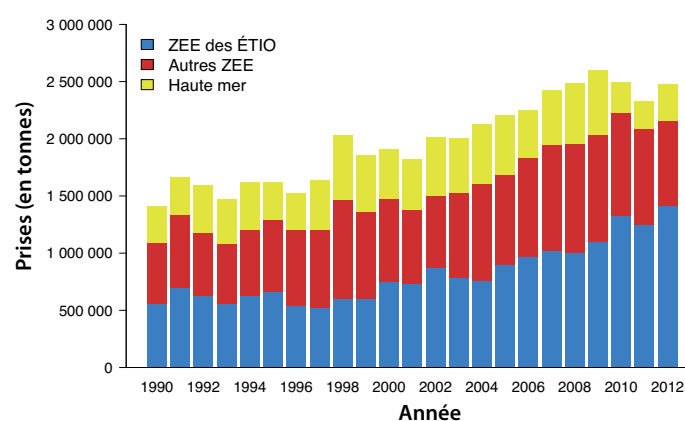


Figure 2. Récentes évolutions des prises de thonidés dans l'océan Pacifique occidental et central par zones de pêche (1990–2012).

<sup>1</sup> Lorsqu'ils font référence aux pêcheries de thon locales, les pouvoirs publics des pays insulaires océaniques parlent des pêcheries « artisanales », des « petites » pêcheries ou encore de « pêche côtière ». Afin de distinguer la pêche réalisée à l'aide de petits navires semi-commerciaux et de navires non commerciaux, nous employons respectivement les termes « pêcheries artisanales » et « petites pêcheries ». À l'inverse, on utilise pour la pêche industrielle des navires pouvant rester en mer pendant des semaines, voire des mois. Pour obtenir davantage d'informations sur ces définitions, veuillez consulter la publication de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à l'adresse suivante : [www.fao.org/fishery/ssf/guidelines/en/](http://www.fao.org/fishery/ssf/guidelines/en/)

pêcheries artisanales, telles que le mahi-mahi, le thazard du large et le coureur arc-en-ciel.

Dans les zones subtropicales, la concurrence met principalement en jeu des espèces accessoires capturées par les palangriers industriels ciblant le germon, telles que le thon jaune et le thazard du large notamment.

Le nombre de thonidés dans l’océan Pacifique est bien plus réduit qu’il y a 30 ans. Cette diminution, essentiellement due à la pêche industrielle, varie selon les espèces entre 8 % (bonite) et 65 % (thon jaune), comme l’indique la figure 3.

D’après les évaluations de stocks, toutes les ressources thonières se situent au-dessus du niveau de rendement maximal constant ; elles se trouvent donc dans des limites biologiques saines. Cependant, il se peut que les artisans pêcheurs ne puissent plus retirer des prises et taux de prises satisfaisants de ces populations, déjà exploitées par les industriels. De plus, tandis que les flottilles industrielles sont extrêmement mobiles et en mesure de suivre les poissons restants, les flottilles artisanales ont une marge de manœuvre bien plus restreinte. Ces dernières opèrent généralement dans un rayon de 50 km autour de leur base et c’est pourquoi elles sont vulnérables aux épuisements localisés des stocks de poissons.

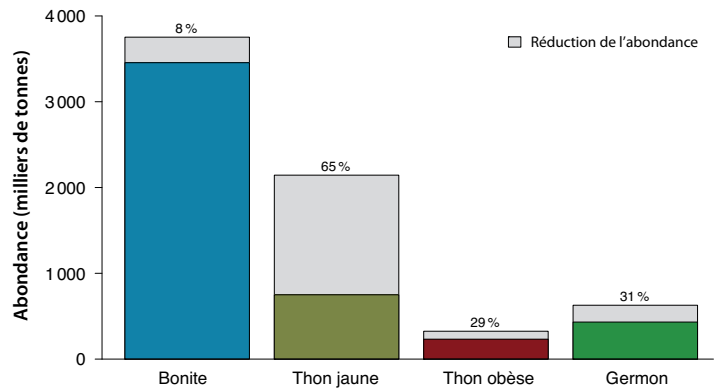


Figure 3. Réduction de l’abondance des stocks de thonidés depuis 1980.

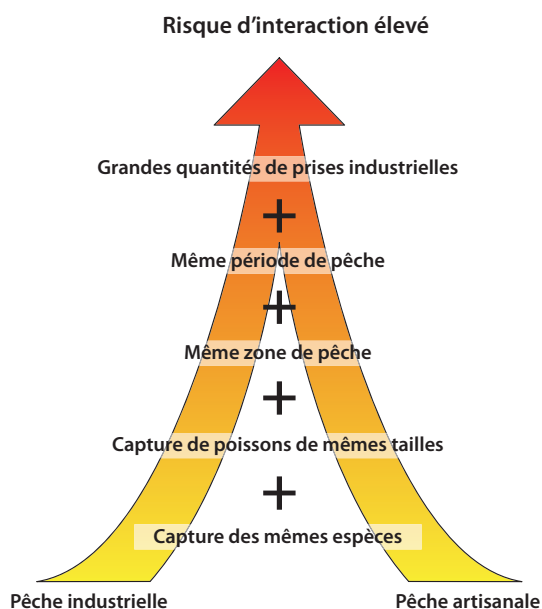


Figure 4. Principaux facteurs influant sur la nature et l’ampleur des conséquences de la pêche industrielle sur la pêche artisanale.

## Impacts de la pêche industrielle sur la pêche artisanale

Les industriels de la pêche thonière modifient la donne des artisans pêcheurs de trois manières :

1. Il y a moins de thons à capturer ;
2. On assiste à une augmentation sans précédent du nombre de prises de thonidés par la flottille industrielle.
3. Les campagnes industrielles n’ont jamais été aussi proches des lieux traditionnels de pêche artisanale.

Dans certains pays, cette nouvelle donne est d’autant plus complexe qu’industriels et artisans pêcheurs se livrent une concurrence frontale, ciblant la même espèce, dans la même zone, à la même période.

Pour décider des actions à mener, chaque pays aura besoin d’analyser la façon dont les pêcheurs industriels et les artisans pêcheurs utilisent les eaux nationales.

La figure 4 illustre l’incidence croissante de la pêche industrielle sur la pêche artisanale, qui varie en fonction du nombre de facteurs en jeu. Si les pêcheries industrielles et artisanales ciblent différentes espèces, dans des zones différentes ou à des périodes différentes, alors le risque pour la pêche artisanale sera vraisemblablement minime. Mais si les industriels capturent en grande quantité une espèce importante pour la pêche artisanale, et plus particulièrement dans la même zone, alors le risque supporté par les artisans pêcheurs sera bien plus grand, et le principe de précaution s’imposera plus que jamais.

## Solutions envisageables

Il existe une solution différente pour chaque pays océanien, qui sera fonction de la nature et de l'ampleur des conséquences de la pêche industrielle sur la pêche artisanale.

Il est essentiel de déterminer dans quelle mesure les pêcheries artisanales contribuent à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance afin de gérer au mieux les ressources nationales de thonidés et de les répartir entre pêcheries industrielles et artisanales. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre en compte les facteurs socioéconomiques et biologiques (par exemple, l'abondance des poissons dans le temps et leur mobilité).

Les responsables des pêcheries peuvent, au besoin, faire appliquer les mesures suivantes :

- Établir des zones interdites à la pêche industrielle pour réduire la concurrence directe entre pêcheries industrielles et artisanales ;
- Mettre en place des DCP côtiers ancrés pour accroître l'accessibilité des thonidés et des autres espèces hauturières pour les artisans pêcheurs et compenser le déclin des ressources halieutiques côtières ;
- Augmenter les connaissances nationales sur les prises et les taux de prises dans les petites pêcheries et, plus particulièrement, leurs tendances à long terme ;
- Renforcer les associations d'artisans pêcheurs et accroître leur participation aux réunions de planification nationale de la gestion des thonidés ;
- Promouvoir au sein de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central l'application de mesures de gestion adaptées aux besoins spécifiques des pêcheries artisanales, en tenant particulièrement compte des communautés tributaires de la pêche pour se nourrir et subvenir à leurs besoins.

## L'aide de la CPS

La CPS travaillera avec chacun des ÉTIO individuellement pour évaluer les enjeux liés à leurs pêcheries industrielles et artisanales. Elle coopérera également avec d'autres organisations régionales compétentes pour déterminer un ensemble de mesures de gestion visant à lutter contre les conséquences de la pêche industrielle sur la pêche artisanale

## Bibliographie

- Harley S.J., Williams P.G., Nicol S. et Hampton J. 2013. La pêche thonière dans le Pacifique occidental et central : bilan de l'activité halieutique et état actuel des stocks de thonidés (2011). Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa, Nouvelle-Calédonie. [http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Reports/Harley\\_13\\_Western\\_Tuna\\_2011\\_overview\\_VF.pdf](http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Reports/Harley_13_Western_Tuna_2011_overview_VF.pdf)
- CPS. 2009. Les ressources marines et la sécurité alimentaire. Note d'orientation 1/2008 de la CPS. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa, Nouvelle-Calédonie.
- CPS. 2012. Les dispositifs de concentration du poisson (DCP). Note d'orientation 2/2012 de la CPS. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

### Pour plus d'information :

**Shelton Harley**

Directeur de recherche halieutique (évaluation et modélisation des stocks), CPS

[SheltonH@spc.int](mailto:SheltonH@spc.int)



Photos : Siosifa FukoFuka et Jacob Appelbaum.

